

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAL^{er} 999777 – AMR 34/37/99

Action complémentaire sur l'AU 139/98 (AMR^{er} 34/16/98 du 1^{er} mai 1998) et suivantes (AMR 34/21/98 du 15 mai 1998 ; AMR 34/34/98 du 1^{er} décembre 1998 et AMR 34/01/99 du 7 janvier 1999)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

EXÉCUTION EXTRAJUDICIAIRE

GUATÉMALA

Mgr Juan José Gerardi Conedera

Londres, le 11 octobre 1999

Celvin Galindo, le procureur chargé de l'enquête sur le meurtre de l'évêque Juan José Gerardi, a démissionné et a fui le Guatemala pour les États-Unis le 7 octobre 99 afin d'y demander l'asile politique. Depuis que l'affaire lui avait été confiée, il avait été menacé de mort à plusieurs reprises.

Amnesty International demeure vivement préoccupée par les insuffisances et la partialité qui caractérisent l'enquête officielle menée sur le meurtre de Mgr Juan José Gerardi Conedera, ainsi que par l'absence de protection des témoins potentiels et des personnes impliquées dans l'enquête.

Au cours d'un entretien accordé à une station de radio guatémaltèque, ce procureur, Celvin Galindo, a fait la déclaration suivante : « je suis frustré de ne pas avoir pu aller jusqu'au bout, mais si j'avais mené l'enquête jusqu'à son terme, j'aurais été en grand danger. Malheureusement, au Guatemala, les magistrats ne disposent pas des conditions de sécurité ni du soutien interne nécessaires pour pouvoir mener des enquêtes sur des cas aussi graves que celui-ci. »

Les menaces de mort se sont intensifiées après que Galindo eut déclaré à des journalistes, la semaine dernière, qu'il attendait les résultats de tests comparant l'ADN de 12 officiers de l'armée (deux colonels, deux majors, trois capitaines et cinq experts de l'armée) et de cinq autres personnes aux échantillons de sang relevés sur les lieux du meurtre.

Mgr Gerardi, évêque auxiliaire de Guatemala et coordonnateur de l'*Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala* (ODHAG, Service des droits humains de l'archevêché du Guatemala), a été assassiné en avril 1998, deux jours après avoir présidé à la présentation publique d'un rapport de l'Église catholique. Consacrée aux atrocités perpétrées au cours de la guerre civile qui a ravagé le pays durant plus de trente ans, cette étude très détaillée attribue aux forces de sécurité la responsabilité de l'immense majorité des dizaines de milliers d'atteintes aux droits humains commises sur la personne de non-combattants au cours de cette période. Mgr Juan José Gerardi Conedera avait été l'un des principaux artisans de ce projet.

Le juge et le procureur initialement chargés de l'affaire ont été contraints de démissionner après avoir été accusés par des organisations internationales de ne pas avoir tenu compte d'éléments de preuve indiquant que l'armée était impliquée dans le meurtre de Mgr Gerardi. Le deuxième juge désigné a démissionné en mars, un mois à peine après sa nomination, et a fui au Canada. Lui aussi avait reçu des menaces de mort. Un témoin clé du meurtre, Diego Méndez, un chauffeur de taxi qui avait vu un véhicule militaire à proximité de la maison de Mgr Juan José Gerardi Conedera au moment du meurtre, a fui au Canada en février après avoir survécu à un enlèvement et avoir été menacé de mort. Un ancien membre de la garde présidentielle, le sergent Jorge Aguilar, a fui au Canada deux jours après avoir accusé certains de ses collègues d'être impliqués dans le meurtre.

ACTION RECOMMANDÉE SUPPLÉMENTAIRE : aérogramme / lettre par avion / fax / courrier électronique (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- appelez les autorités à prendre des mesures efficaces pour assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées dans l'enquête menée sur le meurtre de Mgr Juan José Gerardi Conedera ;
- demandez-leur d'ouvrir immédiatement une enquête approfondie sur les informations faisant état de menaces de mort contre Celvin Galvino et les membres de sa famille et de déférer les responsables à la justice ;
- demandez instamment que soit traduit en justice tout individu ayant joué un rôle avéré dans ce meurtre, quelles que puissent être ses fonctions ;
- soulignez que, tant que cette affaire n'aura pas été élucidée, la communauté internationale redoutera sérieusement que le

Guatemala ne sombre de nouveau dans les atteintes systématiques aux droits humains qui avaient fait de ce pays l'objet d'une attention et d'une inquiétude internationales constantes durant de nombreuses années.

APPELS À :

Président de la République :
S.E. Álvaro Arzú Irigoyen
Presidente de la República de Guatemala
Palacio Nacional, 6^a Calle y 7^a Avenida, Zona 1
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Télégrammes : Presidente, Palacio Nacional, Guatemala,
Guatemala
Fax : 502 221 4537 / 230 1508
Courriers électroniques : alvaroarzu@guate.net ;
alvaroarzu@guateconnect.com
Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Presidente, /* Monsieur
le Président de la République,

Ministre de la défense
Gral. Marco Tulio Espinosa Contreras
Ministro de Defensa Nacional
Ministerio de Defensa, Avenida Reforma 2-43, Zona 10
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Télégrammes : Ministro de Defensa, Guatemala,
Guatemala
Fax : 502 360 9909
Formule d'appel : Señor Ministro / Monsieur le Ministre

Procureur général chapeautant le ministère public

Lic. Adolfo González Rodas
Fiscal General de la República
Ministerio Público
6^a Avenida 3-11, Zona 4,
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Télégrammes : Fiscal General, Guatemala, Guatemala
Fax : 502 362 7223
Formule d'appel : Señor Fiscal / Monsieur le Procureur
général

COPIES À :

Service des droits humains de l'archevêché du Guatemala :
Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala (ODHAG)
6^a Calle 7-70, Zona 1, Ciudad de Guatemala, Guatemala
Fax : 502 232 8384
Courriers électroniques : odhagua@pronet.net.gt

Journal :

CERIGUA, 2^a calle 1-42, Zona 1
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Tél / Fax : 502 238 1456 / 221 2521

Courriers électroniques : cerigua @guate.net

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays.

Quotidien :

Diario Prensa Libre,
13 Calle 9-31, Zona 1
Ciudad de Guatemala, Guatemala
Fax : 502 251 8768

Courriers électroniques :

medioselectronicos@prensalibre.com.gt

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 22 NOVEMBRE 1999, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

« Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. »

Article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Vous pouvez consulter le site web d'Amnesty International consacré à la campagne sur la Déclaration universelle des droits de l'homme à l'adresse suivante : <http://www.amnesty.excite.com>

a version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -